



Bilan 2024 des mesures de promotion de la santé de la Commune de Corsier-sur-Vevey

Label « Commune en santé »

En tant qu'autorité et cadre de vie, la Commune peut influencer favorablement la santé de ses habitant-es, parfois sans s'en rendre compte. Avec le label « Commune en santé », les Communes inventorient toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan et des éventuelles perspectives d'amélioration identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Pour obtenir le label, la Commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : Politique communale, Offres de loisirs, Famille et solidarité, Ecole, Santé au travail ainsi qu'Espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label est octroyé, gratuitement et pour cinq ans.

Etat des lieux des mesures de promotion de la santé développées ou soutenues par la Commune de Corsier-sur-Vevey

Dans le cadre de « Commune en santé », la Commune de Corsier-sur-Vevey présente 31 mesures illustrées dans les tableaux ci-dessous. Ces tableaux dressent l'inventaire des mesures de promotion de la santé existant dans les six domaines identifiés par le label.

Le présent bilan a été validé par Unisanté et le comité de labellisation, ainsi que par la Commune de Corsier-sur-Vevey :

**Unisanté, Centre universitaire de
médecine générale et santé publique**

Mme Stéphanie Pin
Cheffe du Département Promotion de la
santé et Préventions (DPSP)

Label Commune en santé

Mme Emmanuelle Garcia
Responsable du Secteur Interventions
Communautaires

Commune de Corsier-sur-Vevey

Mme Arianne Rouge
Syndique

M. Benoît Demierre
Secrétaire municipal

Corsier-sur-Vevey, le 20 juin 2025

1. Politique communale

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la Commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la Commune. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|-------------------------|---|--|--|-------------------------------|---|---|--|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> |
| Plan de mobilité | 2023 Objectif : faire coexister les vies économiques et politiques dans la commune à travers de mesure d'intégration territoriale. | La commune collabore avec une grande société internationale basée sur la commune pour assurer un plan de mobilité efficace. Renforcement de la ligne 212 et la société favorise grandement la mobilité douce La ligne de bus 212 des transports publics VMCV relie le site de la société de Corsier-sur-Vevey à la gare de Vevey avec trois bus par heure, dont la prise en charge est répartie entre les communes et l'entreprise. La commune n'ayant pas de plan de mobilité, elle bénéficie des répercussions de desserte sur tout le village. Malgré l'augmentation des places de travail sur le site de la société, aucune augmentation de parking ne s'est faite, le rapport modal n'ayant donc pas été influencé, bien au contraire. L'impact | Collaborateurs et collaboratrices du site. Deux arrêts de bus ont été rajoutés sur le site, et la cadence a été augmentée à 3 bus/heure. | Permanent | Prise en charge des coûts de la ligne 212. La ligne est payée à hauteur de 250 CHF/hab./an. | Sur le site de la société internationale, est évoqué : Le plan de mobilité du site (logiciel, indemnités, subvention ligne de bus, mobility car, taxi) est entièrement financé par le site de Corsier-sur-Vevey. La gestion du plan de mobilité | Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé social, sport et logistique. Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 |

| | | | | | | | |
|--|--|---|---|-------------------------|--|---|--|
| | | <p>sur la mobilité durable est considéré comme positif tant pour les employé-es que pour les citoyen-nés.</p> <p>Le plan de mobilité du site de la société internationale basée à Corsier-sur-Vevey est applicable aux 550 employé-es et vise à proposer des alternatives en : développant l'offre de mobilité alternative ; diminuant l'impact écologique des trajets professionnels ; optimisant la gestion des parkings ; communiquant régulièrement auprès du personnel et des autorités locales.</p> | | | | <p>nécessite une personne dédiée à la mobilité travaillant en moyenne 1heure par jour.</p> <p>La quasi-totalité du trajet et de la desserte est totalement accessible aux PMR. Les employé-es communaux·ales habitent majoritairement dans le village ou la région, n'ayant donc l'utilité des transports publics; l'abonnement n'est donc pas inclus dans leur contrat, sauf exceptions (remboursement de frais de transport, etc.).</p> | <p>cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch</p> |
| <p>Mise en place d'un dicastère "développement durable"</p> | <p>a) 2023 b) 2024</p> <p>Objectif : respecter les</p> | <p>a) Création mi-novembre 2023 d'un nouveau dicastère développement durable pour y mettre l'accent en priorité, après avoir recruté en janvier 2023 un nouveau chef de service bâtiments et développement durable, ingénieur expert en</p> | <p>a) b) pour toute la population la population</p> | <p>a) b) Permanente</p> | <p>a) Embauche d'un chef de service début 2023, à 70% b) Par la Voirie, budget entretien courant</p> | <p>a) et b) La création du dicastère a été communiquée à travers le</p> | <p>Cédric Desmet Municipal – Dicastère</p> |

| | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|---|--|
| <p>et actions thématiques autour de l'eau</p> | <p>engagements fédéraux et cantonaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et apporter une vision de la durabilité dans toutes les politiques.</p> | <p>durabilité. La coordination est assurée par la commission Agenda 21. Elle est composée de 5 conseillères et conseillers, de 2 Municipaux et du Chef du service bâtiments et développement durable. Il y a eu une approche collaborative de mise en place de mesures d'optimisation énergétique, d'incitation aux économies d'énergie, de création de subventions communales. Fonds développement durable alimentés par une taxe sur la consommation électrique des ménages et entreprises, soit environ 60K CHF par an</p> <p>b) Renaturalisation des ruisseaux, création de mares pour favoriser la reproduction des batraciens et salamandres en collaboration avec Pronatura</p> | | | | <p>Corsiéran mais également le site internet de la ville, avec une nouvelle page "développement durable spécifiquement créée".</p> <p>La commission Agenda 21, avec 3 délégués municipaux et 7 membres du Conseil communal, a pour but de surveiller le respect des principes de développement durable dans la réalisation de tous les projets de la commune. Elle permet aussi une plus grande collaboration entre les membres de la Municipalité et les dicastères.</p> | <p>santé social, sport et logistique. Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch</p> |
|--|--|--|--|--|--|---|--|

| | | | | | | | |
|--|---|--|--|---|--|--|--|
| Soutien aux sociétés locales | <p>2021</p> <p>Objectif : coordonner les actions en faveur de la population en soutenant les sociétés locales favorisant plus de cohésion sociale.</p> | <p>Création d'un poste à 40% de coordinatrice de la vie communale et associative. Cette personne est le trait d'union entre la Commune et les associations locales, elle les aide dans l'organisation de leurs manifestations et soulage les bénévoles des tâches administratives (réservation de salles et matériel, POCAMA, ...). Cette personne organise aussi en mai les activités Suisse Bouge, et apporte un support au collectif « Senior à Corsier », créé suite au projet ProsSenectute "Actions communautaires". Elle assure la promotion des activités des associations via le site https://trait-union-corsier.ch/.</p> | <p>Pour les associations locales et ainsi toute la population peut en bénéficier indirectement</p> | <p>Ce poste est pourvu à l'année ; le taux suffit actuellement pour une commune de 3500 hab</p> | <p>Salaire + budget pour le sport, la culture et la prévention santé - Les salles et le matériel sont offerts aux sociétés locales</p> | <p>Communication via site https://trait-union-corsier.ch/, et via le Corsièran</p> | <p>Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé social, sport et logistique. Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch</p> |
| Service "dring dring" de livraison à domicile | <p>2021</p> <p>Objectif : développer et soutenir des systèmes de transport écomobiles favorisant l'intégration sociale et l'aide aux personnes à mobilité réduite, et possible effet sur la rupture</p> | <p>En partenariat avec le partenaire Vélocité Riviera, il est possible de réaliser ses achats dans les commerces ou entreprises de proximité de la commune, et d'ensuite profiter de la livraison à domicile de ses cabas. Ce sont des coursiers et coursières à vélo qui prennent en charge le transport des marchandises ; un service simple, rapide, respectueux et efficace.</p> <p>Il est aussi possible de déposer gratuitement ses cabas à l'Office du tourisme de la Grenette de Vevey, quel que soit l'origine de ses achats. De nombreux magasins sont partenaires : https://dringdringriviera.ch/magasins-partenaires/</p> | <p>Toute la population de Corsier-sur-Vevey, avec plus de 50 livraisons en 2023 offertes ou subventionnées selon le lieu de prise en charge.</p> | <p>Mesure permanente</p> | <p>Environ CHF 2'000 annuel</p> | <p>Gratuité ou subventionnement partiel pour la population, flyers dans les magasins, comm sur le site internet de la commune et de Dring-dring, sur leurs réseaux sociaux</p> | <p>Dring_Dring Riviera Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé social, sport et logistique. Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey</p> |

| | | | | | | | |
|---|--|--|---|--|--|---|---|
| | de l'isolement et du renforcement des liens sociaux. | | | | | | Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch |
| Subventions pour une mobilité durable | <p>a) 2022</p> <p>b) 2023</p> <p>Objectif : promouvoir la mobilité durable à travers une plus grande accessibilité économique et un soutien ciblé.</p> | <p>a) Dans le cadre de cette mesure, 20% du prix de l'abonnement est pris en charge par la Commune, à hauteur de CHF 250.- maximum par an (hors 1/2 tarif). Ce sont uniquement les étudiant.es entre 15 et 24 ans qui sont concernés par la subvention, qui doivent obligatoirement être en formation post-obligatoire, ou alors en âge AVS (âge de l'année qui coule est déterminant).</p> <p>Une loi cantonale oblige toutes les communes à rembourser les abonnements de transport des écoliers et écolières de moins de 15 ans dont le domicile est à plus de 2.5 km de l'école ; la commune a, dès 2021, permis aux jeunes de 16 à 25 ans en études de bénéficier d'un remboursement à hauteur de 20%, au maximum CHF 250.-pour leur abonnement annuel ou mensuel (excepté demi-tarif) ainsi que les personnes à l'AVS et en insertion professionnelle.</p> <p>b) L'achat de vélo électrique d'occasion est subventionné, à hauteur de 10%, ainsi que l'électrification d'un vélo, ceci dans un but de promotion de la mobilité durable et douce.</p> | <p>a) Les 15 à 24 ans et les personnes touchant l'AVS.</p> <p>a) et b) Les mesures transports et vélo ont représentés CHF 14'000.- de subvention en 2023.</p> | <p>a) et b) Mesures permanentes</p> | <p>a) budget annuel d'environ CHF 10'000 avec de légers crédits supplémentaires possibles.</p> <p>b) budget annuel d'environ CHF 5'000 pour chaque mesure, avec de légers crédits supplémentaires possibles.</p> | <p>Les informations concernant ces subventions sont communiquées sur le site internet, via le Corsiéran</p> | <p>Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé social, sport et logistique. Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur- Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch</p> |
| Mesures structurelles et incitatives pour le recyclage | <p>a) Dès 2023</p> <p>b) Depuis 2008</p> <p>c) 2024</p> | <p>a) Afin de promouvoir la biodiversité tant sur les balcons que dans les jardins, du compost est mis à disposition jusqu'à la fin du mois de juin à la déchetterie au centre du village, où les habitant.es du village peuvent aller se servir.</p> | <p>a) Info transmise par le Corsiéran, la benne était posée à côté de la micro-</p> | <p>a) mesure proposée en mars 2023, étendue jusqu'à mai,</p> | <p>a), b) et c) La commune met à disposition ses infrastructures, son personnel ainsi que ses ressources financières. Les dépenses quant à</p> | <p>a) et c) Ce sont des mesures sociales, accessibles à toutes et tous</p> | <p>Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé</p> |

| | | | | | | | |
|--|---|--|---|--|--|---|--|
| | <p>Objectif : faire participer la population au changement de paradigme environnemental à travers les petits gestes du quotidien.</p> | <p>b) Progressivement installé depuis 2008, plusieurs écopoints ont vu le jour aux Monts-de-Corsier, avec un agrandissement notable de celui du centre du village. C'est à la suite de l'arrêt progressif du ramassage dans les rues et quartiers, pour des questions de gain de temps, de réduction de la pollution mais également de sécurité routière (notamment la rue où sont les écoles). Ensuite, sept lieux de collecte gastrovert ont été mis en place, accessibles avec la carte de la déchetterie : la récolte est assurée par Satom qui en fait du biogaz</p> <p>c) Une exemption/soutien à la taxe déchets a été mis en place pour les personnes en revenu d'insertion, les jeunes entre 16 et 25 ans qui sont en études. Cette exemption se chiffre à hauteur de la taxe (CHF 80.- en 2024 et CHF 65.- en 2025 suite à une baisse de la taxe).</p> | <p>déchetterie au centre du village. Une seconde benne de 10m3 a été nécessaire au vu du succès</p> <p>b) Plus de 70 à 80% des déchets sont triés de cette manière, les déchets non repris dans ces écopoints doivent être amené à la déchetterie. Les Monts-sur-Corsier dispose d'écopoints répartis sur le territoire et ainsi un ramassage porte à porte n'est plus effectué</p> <p>c) Toutes les personnes précitées, qui sont soit identifiées par le système soit</p> | <p>et qui est reconduite b) et c) Mesures permanentes.</p> | <p>l'exemption de taxes étant minimales, elles ne figurent pas au budget. c) Une soixantaine de bénéficiaires par ans.</p> | <p>(c) pour la catégorie d'âge concernée), b)) Les populations vulnérables, qui n'ont pas de moyens de transports ou qui sont à mobilité réduite peuvent bénéficier d'un service payant de ramassage et de débarrassement des objets encombrants ou de déchetterie par la voirie, sur demande auprès du greffe)</p> | <p>social, sport et logistique. Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch</p> |
|--|---|--|---|--|--|---|--|

| | | | | | | | |
|---|---|--|--------------------------|------------|--|---|--|
| | | | en font la demande. | | | | |
| Offre d'espaces sécurisés, communautaires et durables pour les employé.e.s et habitant.e.s | <p>a) 2014 – Maison de Commune</p> <p>b) 2024-2025 rénovation Centrale 3</p> <p>c) 2024-2025 rénovation Château 3b</p> <p>Objectif : être un moteur pour la transition énergétique, à travers l'efficacité de ses bâtiments ainsi que l'anticipation des impacts du changement climatique, et offrir des espaces sécurisés et communautaires.</p> | <p>a) maison de Commune Isolation thermique avec un crépis isolant, au maximum des normes dans le respect des lois en vigueur concernant les bâtiments classés. Sonde thermique depuis 2014 avec une enveloppe thermique et un triple vitrage.</p> <p>b) Centrale 3 – Rénovation complète d'un bâtiment d'habitation communale disposant d'une salle mise à la disposition des habitants à un tarif préférentiel. Remplacement chaudière au mazout par pellet.</p> <p>c) Château 3bis. Maison de quartier qui sera entièrement rénovée avec des espaces modulables permettant la location pour par exemple y organiser des cours de yoga ou autres selon les demandes. Démarche participative faite avec les associations de la Commune et coordonnée par la coordinatrice de la vie communale. Crédit d'études validé en 2024. Crédit de réalisation prévu en mars 2025</p> | Pour toute la population | Permanente | <p>a) Centrale 3 - crédit d'étude de CHF 132K, soit un budget travaux qu'on peut estimer à CHF 1'320K</p> <p>b) Château 3b crédit étude de CHF 230K, soit travaux estimés à CHF 2'300K, L'étude propose la pose de panneau PV sur la totalité des couverts à voitures soit 260m2</p> | <p>a) le bâtiment classé dispose d'un ascenseur ;</p> <p>b) la disposition de ce bâtiment classé n'a pas permis de l'équiper d'un ascenseur</p> <p>b) Château 3 bis sera équipé d'un ascenseur et PMR compatible.</p> | <p>Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé social, sport et logistique. Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch</p> |

2. Offres de loisirs

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Offres de loisirs ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant-e-s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|--------------------------|--|--|---|---|--|--|--|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> |
| Les brico cuistos | 2020 Objectif : donner les compétences de base en cuisine, sensibiliser aux questions d'équilibre alimentaire et intégration des jeunes en quête d'expérience professionnelle ou d'orientation. | Cours de cuisine pour les jeunes du cercle scolaire, composé de quatre communes, pour préparer un repas et manger ensemble, puis prendre l'air et bricoler. Organisé et encadré par l'association scolaire EGZEKO, les ateliers sont ouverts aux jeunes de 8 à 15 ans - repas du midi préparé et dégusté ensemble, suivi d'un atelier de bricolage. (exple de bricolage: tableau en ficelle, ...) L'encadrement est assuré non seulement par deux éducateur-rices principaux-ales de la KAF, mais aussi des jeunes engagés à l'heure pour qui cela représente une opportunité de travailler mais également d'être défrayé pour leur travail. Les jeunes accompagnants, engagés à l'heure, sont souvent en décrochage scolaire ou difficulté d'orientation, leur permettant de rejoindre momentanément le marché du travail afin de leur offrir des perspectives nouvelles. | Sur inscription pour 15 enfants selon les activités. | Selon calendrier annuel, le mercredi ou le week-end | Pris en charge sur le budget intercommunal ASICC, en sachant que la commune de Corsier paie à hauteur de 30% environ. La commune met à disposition les cuisines des écoles ainsi que le matériel. La gratification des encadrant-es diplômé-es et des jeunes engagés à l'heure est prise en charge par la commune. | 5 CHF sont généralement demandés par enfant aux parents, avec des adaptations aux cas particuliers. Les cours et les cuisines sont au rez-de-chaussée dans la plupart des bâtiments des différentes écoles, étant ainsi compatible pour les PMR ; la situation ne s'est toutefois pas encore présentée. Des ascenseurs sont également | Thierry Chevalley, éducateur spécialisé au sein d'Egzéko - thierry.chevalley@asicc.ch - tel : 0798219637 Méruz 10, 1804 Corsier-s-V - - https://www.egzeko.ch/evenement/les-bricocuistos/ |

| | | | | | | | |
|--------------------------------------|--|--|--|--|--|---|--|
| | | <p>Association scolaire EGZEKO: L'intégration des jeunes en rupture/difficulté scolaire est une des raisons d'être d'EGZEKO. Les éducateurs peuvent alors leur apporter un soutien personnalisé.</p> <p>De plus, lors des périodes d'exams oraux de fin d'année, les animateur-trices sont présents sous une tonnelle dans l'enceinte scolaire, pour recevoir les jeunes qui seront en détresse à la sortie de leur oral. Il est important alors qu'ils aient une oreille attentive pour débriefer, les remotiver et les accompagner. Les animateurs et les animatrices connaissant les jeunes depuis leur plus jeune âge, ils sont souvent les premiers vers qui un jeune en rupture se tourne pour avoir des conseils</p> | | | | disponibles dans 2 collèges / 4. | |
| <p>Le journal "Octopanda"</p> | <p>2021 - 2022</p> <p>Objectif : créer de la cohésion sociale entre les enfants et développer leurs compétences d'auto-efficacité, organisationnelles et rédactionnelles</p> | <p>Pour les jeunes qui souhaitent découvrir la vie journalistique, découvrir ses secrets et concevoir un journal pour et par les jeunes, l'Octopanda a été créé. Porté par un comité (composé de 6 jeunes par année), il a consisté en quatre éditions annuelles. Les buts principaux de ces journaux sont d'apprendre à écrire, développer des compétences nouvelles, et améliorer des compétences d'écriture et de synthèse.</p> <p>Rôle des jeunes : rédaction, mise en page, gestion des interviews et des photos. Les responsables d'EGZEKO les accompagnent dans ces tâches, et les guident. Le journal est tiré à 150 exemplaires par édition, et est distribué dans les classes de 6 à 11H ainsi que dans tous les commerces locaux et les administrations</p> | <p>Les jeunes qui y participent sont des jeunes de la 9P à la 11P du Cercle scolaire qui le souhaitent et le journal touche plus de 150 personnes (nb de tirages par édition).</p> | <p>3 à 4 journaux par an, suivant la composition du comité</p> | <p>Pris en charge sur le budget intercommunal de l'ASICC, ainsi que mise à disposition des locaux, selon les besoins de l'équipe de rédaction.</p> | <p>Gratuité pour la participation et pour la réception et la distribution des journaux.</p> | <p>Thierry Chevalley, éducateur spécialisé au sein d'EGZEKO - thierry.chevalley@asicc.ch - tel : 0798219637 Mérüz 10, 1804 Corsier-sur-Vevey https://www.egzeko.ch/octopanda/</p> |

| | | | | | | | |
|-----------------------|--|---|---|--|---|---|---|
| | | <p>communales du cercle scolaire (Corsier, Corseaux, Chardonne et Jongny).</p> <p>De plus, l'écriture permet de développer les compétences psychosociales comme la capacité à communiquer de façon constructive, avoir une pensée créative et avoir une pensée critique. Les sujets abordés sont divers : environnement et écologie (danger pour les oiseaux en suisse, lien entre plusieurs thématiques et l'écologie), recettes, informations sur la vie sociale, interview d'un e jeune passionné-e dans le sport). Les jeunes sont actifs : proposition des articles, etc.</p> <p>Le projet n'a pas été reconduit les années suivantes par manque d'intérêt des groupes mais peut être repris selon l'intérêt.</p> | | | | | |
| Parcours santé | <p>a) 2023 - parcours haut du village</p> <p>b) 2023 - Urban training</p> <p>Objectif : favoriser l'activité physique de toutes les générations, accessibilité à la nature et accent mis sur</p> | <p>a) Parcours de marche et vtt sur les hauts du Village, colonne vertébrale entre Corsier, Fenil et les Monts-de-Corsier, pour découvrir la région, passant de 350m d'altitude à plus de 700m. Ce parcours est fléché en grande partie selon la signalétique Vaud Rando Boucle passant par les arrêts des 5 lignes de bus qui couvrent la commune, afin d'en faciliter l'accès au plus grand nombre</p> <p>b) Mise à disposition d'un parcours urban training dans le centre du village. Le mobilier urbain déjà en place permet la création de nombreux postes urban training, testés et validés par une physiothérapeute. De manière globale, la population a été questionnée et intégrée dans la construction de ces parcours</p> | <p>a) tout public</p> <p>b) Ouvert à toutes et tous</p> | <p>a) Libre d'accès en transports publics facilité</p> <p>b) Libre d'accès</p> | <p>a) mis en place par le budget communal, soutien de Vaud rando pour la signalétique</p> <p>L'entretien du parcours sera assuré par la voirie</p> <p>b) Mise en place et entretenu par la Commune, avec le soutien d'Unisanté !</p> <p>La commune prend en charge les frais liés</p> | <p>a) gratuit, plan à disposition à la Commune, sur le site internet (dès avril-mai) et appli Vaud Rando</p> <p>Panneaux de signalétique basés sur des symboles ou un langage simplifié, afin d'en assurer la compréhension mis en place courant mai 2023, développé par une graphiste vaudoise</p> | <p>a) Coordination de la vie associative et communale</p> <p>trait-union@corsier-survey.ch</p> <p>b) coordination de la vie associative</p> |

| | | | | | | | |
|--|---|---|--|--|--------------------------------------|---|--|
| | <p>la cohésion sociale et les démarches participatives.</p> | <p>santé (définition des 3 boucles et des niveaux de difficulté, implication de la population dans des séances de préparation, test du tracé par des membres de la commune dont une personne avec une poussette). Des fontaines d'eau potable sont présentes sur le parcours. Pour son lancement en mai 2024, une séance gratuite avec un coach par semaine avait été organisé pour découvrir le parcours et apprendre les bons gestes.</p> <p>Selon les retours des sessions durant un Suisse Bouge en mai 2025, la commune décidera de la pérennité des cours gratuits ou à faible coût, une fois par mois d'avril à octobre.</p> | | | <p>au coach durant Suisse bouge.</p> | <p>b) gratuit, plan sur site, à chaque étape. PMR et poussette compatible. Le projet sera accompagné d'une communication à toute la population, les parcours seront présentés sur le site internet et disponible en version papier à la maison de Commune, et ce en plus d'une signalétique spécifique le long des parcours. La coordinatrice de la vie associative, poste à 40% encouragera les associations de la commune à intégrer ces parcours dans leurs activités. Un projet "actions communautaires" Prosenectute Vaud a été lancé le 12 septembre, 2022. Depuis un groupe organise quelquefois par an une sortie marche sur les hauts du village</p> | <p>et communale trait-union@corsier-survey.ch</p> |
|--|---|---|--|--|--------------------------------------|---|--|

| | | | | | | | |
|----------------------------------|--|--|---|---|---|---|--|
| <p>Passeport vacances</p> | <p>1982</p> <p>Objectif : offrir des activités aux jeunes pour stimuler leurs compétences psychosociales, promouvoir leur activité physique ainsi que le vivre ensemble.</p> | <p>Passeport vacances préposés 4 semaines par an pour les enfants de la Commune, et depuis 2024, avec une semaine supplémentaire en octobre, organisé par une association financée par les communes de la Riviera et Chexbres/Puidoux. Le Municipal Santé social est membre des représentants.</p> <p>Plus de 30 activités en lien avec la nature, la santé, le sport, la sécurité, et bien d'autres.</p> <p>Programme : https://www.passeportvacances.ch/actualite</p> <p>L'organisation du Passeport Vacances est assurée par un groupe de bénévoles. Ceux-ci mettent sur pied un programme qui propose aux enfants de la région des activités pendant les vacances d'été. Le Passeport Vacances vise à rendre les enfants autonomes, à leur faire découvrir des métiers, des sports, des passions, des curiosités dans la région</p> <p>L'avis des enfants dans le choix des activités est pris en compte sur la base des retours de l'année précédente.</p> <p>Les activités se déroulent en mi-journées, donc hors temps de repas. En cas de journée complète, le pic-nic est demandé.</p> | <p>En 2022, 30 activités proposées, 65 enfants de 7 à 16 ans de Corsier-s-V y ont participé.</p> <p>A nouveau en 2023, une trentaine d'activités différentes ont été proposées, 39 enfants de Corsier-s-V y ont participé</p> | <p>4 semaines par an, durant l'été et 1 semaine par an en octobre</p> | <p>CHF 3'200 en 2022, augmenté à CHF 3'600 sur 2023, plus toutes les salles souhaitées offertes.</p> <p>En 2023, coûts pour la Commune de CHF 2'700.- Tournus chaque année entre communes pour offrir le repas aux bénévoles</p> <p>Les transports sont inclus dans l'activité et donc pris en charge par les subventions communales. De plus, les salles sont offertes dans la Commune</p> | <p>60.- pour 6 activités - 120.- pour 12. - Les communes ont refusés une hausse du tarif proposé par le Comité afin d'assurer la plus grande accessibilité. Fonds social à dispo si difficulté financière des parents, mais qui n'a pas été sollicité dernièrement. Les personnes au RI se tournant plutôt d'abord vers l'ARAS qui prendra alors en charge les activités. Flyer d'information distribué fin mars aux enfants des communes partenaires via les établissements scolaires. Inscriptions en ligne courant avril. La coordinatrice reste à disposition pour aider toutes personnes préférant venir s'inscrire sur place, à Vevey. Les activités proposées sont</p> | <p>Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé social, sport et logistique. Rue du Château 4 - Case postale 75 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787</p> <p>https://www.passeportvacances.ch/</p> |
|----------------------------------|--|--|---|---|---|---|--|

| | | | | | | | |
|---------------------------------|---|--|--|---|--|--|--|
| | | | | | | ouvertes à toutes et tous, sauf qqs exceptions selon le type de mobilité requise. | |
| Sport pour tous - Egzéko | 2015 Objectif : favoriser l'activité physique et le développement de compétences physiques chez les jeunes et les adolescents. | Activités sportives gratuites tous les mercredis dès 8 ans et dates selon calendrier annuel pour les collégien·nes, à différents lieux sur la commune ou sur les communes du cercle scolaire, ouverts aux jeunes des 4 communes, et organisé par EGZEKO, mouvement jeunesse financé par l'ASICC, donc par les 4 Communes. Sport en salle ou en extérieur, selon les envies des enfants présents, foot, basket, unihockey, ... Les activités prenant place l'après-midi seulement, il n'y a pas de repas organisé lors de l'activité, ceux-ci étant pris en charge par les parents dans un cadre externe à la mesure. L'encadrement est assuré par des jeunes de différentes catégories : moins de 16 ans (16 CHF/h), plus de 16 ans (22 CHF/h) et de 18 ans et en formation JS certifiante (25 CHF/h qui encadre les plus jeunes). | Sur inscription pour 20 à 30 enfants selon les activités. Pour les jeunes dès la 9S. | Tout au long de l'année, y compris durant les vacances scolaires de Pâques, été et octobre avec qqs dates aussi en extérieur (tournoi de foot par exemple). | EGZEKO est totalement financé par les 4 communes, 2 éducateurs pris en charge via l'ASICC La commune met à disposition les salles de gym de Corsier, le parc Chaplin ou le terrain extérieur de la Bourgette. Elle se charge également tant du matériel que du personnel encadrant (cf. description brico cuisto). | Gratuité de la grande majorité des activités, Toutes les salles sont accessibles aux PMR, soit par l'extérieur, soit par un ascenseur, soit parce que les salles sont au rez-de-chaussée | Thierry Chevalley, éducateur spécialisé au sein d'EGZEKO - thierry.chevalley@asicc.ch - tel:0798219 637 Mérüz 10, 1804 Corsier-s-V - |
| Gym des aîné.e.s | Historique Objectif : lutter contre l'isolement des seniors d'une part ainsi que leur inactivité | Gym des aînées, les jeunes vieux et les seniors FSG - 3 groupes de gym pour hommes ou femmes de 55 et plus, activité hebdomadaire pour chaque groupe dans la salle de gym du collège ou dans la salle paroissiale ou encore en extérieur en été pour la gym des aînées | Pour tous les 55 et plus Entraînement hebdomadaire pour chacun des groupes. Participation entre 10 et 20 personnes | Hebdomadaire | Don annuel à chaque groupe, gratuité des salles pour l'activité et pour leurs AG. | Cotisation d'environ 50- par an. Activités accessibles pour PMR pour la gym des aînées | Associations concernées |

| | | | | | | | |
|---|---|--|--|------------------|--|---|---|
| | physique d'autre part. | De nombreuses activités sont mises en œuvre : gym, motricité, souplesse et pour les jeunes vieux, volley, unihockey, marche sportive. Un-e entraîneur-euse sportif accompagne chaque groupe, celle des jeunes vieux a été recommandée par Pro Senectute par exemple.. | selon les semaines, pour chacun des groupes | | | | |
| Course Chaplin | 1984 Objectif : soutenir les associations et sociétés locales tout en promouvant l'activité physique des jeunes et les activités familiales. | <p>Courses de 750 m pour les enfants, 3km pour tous et 11km pour les 12 ans et plus.</p> <p>Plusieurs mesures sont mises en œuvre par rapport au climat (risques avec les températures estivales) : adaptation des horaires en cas de canicule, mise en place de points d'eau supplémentaires et de lieu de "giclage", au besoin, course des 11km raccourcie.</p> <p>Les sociétés de jeunesse locale et de gym proposent des stands, vaisselle réutilisable ou recyclable uniquement / de don d'eau - les coureurs reçoivent tous à boire à la fin du parcours.</p> <p>Ces courses se déroulent dans le parc Chaplin, fortement arboré, la course des petits est donc uniquement sous les arbres.</p> <p>EGZEKO anime les courses et assurent les échauffements dans la bonne humeur.</p> <p>Les enfants participants reçoivent tous une médaille/badge les 3 premiers résultats de chaque catégorie sont annoncés et reçoivent un prix.</p> | <p>Ouverts à tous et toutes</p> <p>Chaque année, plus de 200 enfants aux différentes courses de 350 et 750m, entre 50 et 80 participant-es aux 3km et entre 250 et 350 participant-es aux 11km</p> | Annuelle en août | Don de CHF 5'000.- annuel, gratuité des salles nécessaires | <p>Inscriptions gratuites pour enfants et adultes si fait sur internet jusque 1 semaine avant</p> <p>Cette course est accessible aux personnes en situation de handicap mental sans problème, et son accessibilité dépend du handicap physique.</p> | <p>Cédric Desmet - membre du comité - Municipal – Dicastère santé social, sport et logistique. Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch</p> |
| Activités culturelles et artistiques | Depuis 2022 | En amont de l'ouverture du parc et de la finalisation des travaux, des événements culturels ont été organisés par la commune, dont | Ouvert à toutes et tous, | Concerts 4x/an | 20'000 sont alloués aux activités culturelles dont | Libre d'accès pour toute la population. Deux arrêts de | Cédric Desmet Municipal – |

| | | | | | | | |
|-----------------------------------|---|---|---|--|---|---|---|
| <p>au parc Chaplin</p> | | <p>notamment une collaboration avec une association montreusienne d'artistes féminines ayant sculpté trois œuvres basées sur l'univers de Charlie Chaplin qui ont été ensuite utilisées pour décorer le parc et enrichir son offre culturelle.</p> <p>En 2022 et en 2024, trois artistes féminines ont été présentes, et ce durant tout le travail de sculpture de bois (10 jours de travail - vernissage ouvert au public), ce dernier étant en libre d'accès de la population, le travail se faisant face aux passants.</p> <p>Cet événement de lancement ayant attiré énormément de monde, il a été décidé, en 2023, de relancer le projet en proposant, en été, quatre animations / concerts dans le parc sous le nom "les feux de la rampe"</p> | <p>vernissage officiel des sculptures avec un apéritif offert</p> <p>Les sculptures sont restées durant 6 mois dans le parc, 2 y restent définitivement. Une a été vendue et la somme récoltée mise dans le Fonds social.</p> | <p>Symposium sculpture sur bois : 1 an /</p> | <p>10'000.- pour l'évènement de sculpture sur bois</p> | <p>transports publics se trouvent à moins de 50m du parc.</p> <p>Communication via site https://trait-union-corsier.ch/, et via le Corsièran</p> | <p>Dicastère santé social, sport et logistique.</p> <p>Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch</p> |
| <p>Suisse bouge en mai</p> | <p>Depuis mai 2023</p> <p>Objectif : promouvoir la santé à travers l'activité physique et sportive non-compétitive et non-axé sur la performance.</p> | <p>Le "Duel Intercommunal Coop" est le plus grand programme national destiné à l'activité physique pour la population. Mis en place par l'Office Fédéral du Sport, la manifestation est maintenant coordonnée par Suisse bouge. Dans ce cadre, la Commune de Corsier soutient l'objectif de donner du plaisir à pratiquer des activités sportives et à bouger régulièrement, sans pression ou performance.</p> <p>Les entreprises locales sont impliquées dans le projet et invitées à y participer, comme les citoyen-nes formé-es qui pourraient donner des cours ainsi que les écoles. Plus spécifiquement, les programmes changent chaque année mais en 2024, on retrouve par exemple un coach pour faire découvrir le parcours santé urbain, de la</p> | <p>Ouvert à toute la population sans distinction, avec des activités dédiées aux différentes populations (excepté PMR car pas encore de cas ni de demande).</p> | <p>Au mois de mai, tous les mardis de 18h30 à 19h30, tous les samedis du mois ainsi que les mardis et les vendredis après-midi pour la pétanque.</p> | <p>La Commune met à disposition ses infrastructures, prend en charge les coaches et professionnel-les du sport.</p> | <p>Tous les cours sont accessibles, avec en cas de mauvais temps tant à la grande salle qu'à la salle des Bourgette.</p> <p>Les cours ne sont pas adaptés aux PMR faute de sessions spécifiques encadrées par des coaches formés.</p> <p>L'organisation de la manifestation a été</p> | <p>Trait d'union, Coordination de la vie associative et communale</p> <p>trait-union@corsier-sur-vevey.ch</p> |



| | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|---|--|
| | | gym du dos dans le parc, avec une physio, et les professeurs d'EPS du Collège qui font les activités en extérieur avec leurs classes tout le vendredi, dans le parc Chaplin. | | | | communiquée à travers le Corsièran et le Conseil communal, et a été affiché sur le pilier public. | |
|--|--|--|--|--|--|---|--|

3. Famille et solidarité

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|---|---|--|---|--|---|--|--|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> |
| Actions communautaires avec Pro Senectute Vaud | 2022 Objectif : lutter contre l'isolement social des personnes plus âgées, facteur de vulnérabilité. | Lancement d'un projet pilote "actions communautaires" avec Pro Senectute Vaud en 2022. Un des buts principaux était de mettre en place des groupes autogérés pour organiser différents types d'activités, stimuler la création de lien, favoriser le vivre-ensemble et les actions de solidarités : sortie café, après-midi jeux de cartes, atelier lecture, support informatique, séance de formation sur les applications de transports, etc. La première phase du projet, le diagnostic, visait à récolter les envies et besoins des habitantes et habitants notamment par le biais d'un questionnaire. En parallèle, des rencontres diagnostic ont été organisées une fois par mois et permettaient aux personnes qui le souhaitent de participer à la construction de la démarche. Ces rencontres sont aussi l'occasion de faire de | La population des 55 et plus. 15 membres réguliers, jusqu'à 60 participants lors de certaines séances. Aucune inscription n'a été refusée dû à un trop-plein à ce jour. | Actions et activités hebdomadaires ou mensuelles, environ 50 par années. | 40'000 de frais de coordination Pro Senectute sur 2 ans. Les salles sont mises à disposition gratuitement. Les coordinateurs de Pro Senectute, étaient payés indirectement par le budget du projet.. | Un collectif s'est créé pour gérer les activités sur la continuité, il a été décidé de ne pas demander de cotisation grâce au don annuel de la part de la Commune qui couvre aussi la location de la salle paroissiale Un courrier à tous-tes les 55 et plus était envoyé, 3 à 4 fois par an, afin de donner des renseignements | Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé social, sport et logistique. Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch |

| | | | | | | | |
|---|--|--|---|---------------------|--|--|---|
| | | <p>nouvelles connaissances. A la suite du forum du 25 février 2023, des groupes de réflexion ont été constitués pour développer des actions permettant de répondre aux besoins et envies identifiés par la population senior.</p> <p>Les chargé-es de projet sont allé-es à la rencontre des habitantes et habitants ainsi que de certaines institutions et associations actives auprès des seniors de la commune. Pour favoriser l'engagement des seniors et des professionnel-les, diverses rencontres ont été organisées pour leur présenter la démarche, puis pour les impliquer dans le processus. Au total, 102 entretiens individuels et par internet ont été menés, parmi lesquels 79 personnes ont répondu par internet.</p> <p>En définitive, un groupe de travail Pro Senectute a été constitué, composé de 10 personnes actives et 10 autres qui gravitent autour, avec une moyenne d'âge entre 65 et 75 ans. Cette mesure est très appréciée par la population senior, qui s'est organisée en relai pour l'organisation de leur séance hebdomadaire du lundi, et pour la coordination du reste des activités.</p> | | | | <p>sur le planning, et ceci afin de toucher aussi les populations vulnérables et isolées. Depuis la gestion par le comité, les activités sont communiquées via le Corsièran et par un mailing interne aux Seniors à Corsier</p> <p>Toutes les activités à ce jour ont été proposées gratuitement, seul le repas 2 fois par an pour le groupe de travail a été à leur charge, mais café et boissons offerts par le budget du projet</p> | |
| Documentation ProJuventute adressée aux nouveaux parents | <p>Depuis près de 10 ans</p> <p>Objectif : soutien aux nouveaux parents afin</p> | <p>Les Messages aux parents de Pro Juventute accompagnent les parents pendant les six premières années de vie de leur enfant. Présentés de manière brève et concise, les parents y trouvent des informations utiles et des conseils pratiques adaptés à l'âge de l'enfant.</p> | <p>Tous les parents au 1er enfant, avec une distribution coordonnée</p> | <p>Chaque année</p> | <p>Selon un budget annuel d'environ CHF 2500</p> | <p>Cette mesure est gratuite pour tous les parents, sans distinction, une fois l'enfant inscrit au registre</p> | <p>Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé social, sport et logistique.</p> |

| | | | | | | | |
|--|---|---|---|-------------------|--|---|---|
| | de leur apporter des pistes et des idées. Considération des difficultés rencontrées lors de cette étape cruciale de vie. | Les Messages aux parents sont des brochures imprimées qui vous sont envoyées par poste à intervalles réguliers. L'abonnement est offert à tous les parents de Corsier-sur-Vevey ; il s'agit d'un colis envoyé aux parents qui ont des enfants de 0 à 6 ans, une fois par an. | par Pro-Juventute. | | | des habitants, et jusqu'à 6 ans. | Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch |
| Fonds communaux pour l'aide sociale et la formation | a) 1994 : Fond communal pour l'aide sociale b) 1995 : Fond communal pour la formation Objectif : soutenir les personnes en situation de vulnérabilité ou de précarité dans leurs initiatives et | a) Un premier fonds communal - qui est à l'origine un regroupement de trois fonds dont le premier date de 1923 (don citoyen) - est à disposition pour prendre en charge des activités sportives, abonnements dans des clubs, sorties scolaires, etc. pour les familles en difficulté. Ce fonds peut être utilisé par exemple pour la prise en charge d'un abonnement à un club de sport si les parents n'avaient pas les moyens financiers. Cela se fait sur demande au greffe ou via la coordinatrice Ecole Famille. b) Un second fonds, issu d'un leg, existe pour prendre en charge des frais de formation pour les habitants et habitantes du village sans moyens financiers pour pouvoir mettre en place des mesures pour leur avenir professionnel. Les seules formations qui peuvent être financées sont les formations certifiantes. | Toute la population de Corsier-sur-Vevey, avec en moyenne 2-3 demandes par an | Mesure permanente | Selon les besoins exprimés dans la demande | Formulaire à remplir au Greffe, lien via l'école (coordinatrice école famille). | Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé social, sport et logistique. Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch |

| | | | | | | | |
|--|---|--|---|---|--|---|---|
| | projets pour prendre soin de leur santé. | | | | | | |
| Stage d'été en collaboration avec le Cirque Snick | <p>2023</p> <p>Objectif : promouvoir les activités physiques et créatives pour les jeunes, et favoriser la cohésion sociale entre jeunes.</p> | <p>Avec un premier essai en 2023, la commune collabore avec le Cirque Snick pour organiser des activités cirques pendant tout le mois de juillet. Plusieurs choix d'activités - gratuites ou payantes - selon les dates à travers le mois, permettant d'amener de la vie et des activités sportives et de cohésion sociale dans le parc Chaplin durant l'été. Les camps de cirque sont les bienvenus pour les familles dont les parents travaillent, apportant une solution de garde et d'activité ludique. Il s'agit soit de journées complètes, pour les 4-12 ans, soit de demi-journées, pour les 4-7 ans.</p> <p>Les quatre types d'activités sont les suivantes : ateliers de cirque gratuit (avec bar à sirop et pâtisseries payantes); un spectacle de cirque au chapeau (avec une petite restauration payante) et enfin les stages de cirque pour les deux tranches d'âge susmentionnées.</p> <p>Pendant les activités, de l'eau est fournie gratuitement. Pour les repas, les enfants apportent des pique-niques car l'espace ne permet pas de cuisiner. L'apprentissage des enfants est encouragé, la semaine se terminant avec un spectacle où ils peuvent montrer leur création à leurs proches</p> <p>Une centaine d'enfants ont participé sur les différentes semaines. En soirée, des activités</p> | <p>Les activités pour les 4 à 12 ans ; le spectacle tout public ; l'entier de la prestation étant compatible avec les PMR et les personnes en situation de handicap</p> <p>Une centaine d'enfants sur l'entier de la période y ont participé.</p> | <p>Les retours ont été très positifs, tant des enfants que des parents ; le concept sera adapté pour être organisé selon les disponibilités communales et du Cirque</p> | <p>Location du site offerte au cirque, accès gratuit aux commodités et à l'électricité</p> | <p>Entre CHF 200 - 300.- la semaine pour le stage d'une semaine, avec des activités gratuites le weekend, et les brunchs entre CHF 20 - 40.-</p> <p>La communication a été réalisée par le journal communal, le Corsièran et le site du cirque Snick.</p> | <p>Cirque Snick tel : +41787430478</p> <p>Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé social, sport et logistique. Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch</p> |

| | | | | | | | |
|----------------------------------|--|--|--|---|--|--|--|
| | | <p>ouvertes à tout âge ont été organisées, certaines gratuites, d'autres "au chapeau".</p> <p>Pour 2025, l'action est reprise avec des camps d'été au sein de l'ASICC durant 3 semaines plus une semaine en octobre pour les 4-8 ans et par EGZEKO pour les plus grands. A ce jour, projeté en version avec pique-nique</p> | | | | | |
| Sortie annuelle des aînés | <p>Historique</p> <p>Objectif : organiser une activité collective et contribuer ainsi à favoriser les échanges conviviaux.</p> | <p>Chaque année une sortie entièrement gratuite est organisée pour les aîné-es de la Commune (personnes à la retraite), avec des activités différentes lors de chaque édition. Quelques exemples : une croisière avec un repas sur le lac, la visite du Ballenberg avec un repas, etc.</p> <p>Le choix du menu est toujours fait en fonction du lieu et de la saison, dans une réflexion générale d'alimentation durable et de saison. Pour l'organisation en amont, afin que les sorties correspondent un maximum aux volontés des aîné-es, elles sont organisées par deux retraité-es bénévoles, la coordinatrice et le municipal en charge.</p> | <p>Âge AVS, entre 150 et 160 participants par an</p> | <p>Une fois par année, chaque année</p> | <p>Fonds Haefelli-Meylan, issu d'un leg finance CHF 12'500 par an. La commune complète le budget à hauteur de CHF 3'500 suppl.</p> | <p>Gratuité pour les aîné-es, limité aux 150/160 premiers inscrits. Suite aux désistements de dernières minutes, logiquement la liste d'attente couvre les demandes</p> <p>Cette mesure est communiquée à travers un courrier écrit de la Commune à toutes les personnes en âge AVS. Afin de toucher les personnes à mobilité réduite ainsi que les personnes malentendantes/malvoyantes, une alternance a été mise en place depuis 2022, entre sortie en bus ou en bateau, le bateau permettant d'y</p> | <p>Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé social, sport et logistique. Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch</p> |



| | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|---|--|
| | | | | | | accueillir les PMR. Les sorties sont accessibles aux personnes malentendantes ou malvoyantes. Pour des raisons de sécurité et d'encadrement, ce serait compliqué pour des non-voyants mais cela ne s'est jamais présenté. | |
|--|--|--|--|--|--|---|--|

4. Ecole

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « École ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|--|--|--|--|---|---|---|--|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> |
| Activités de sensibilisation à la nature et l'environnement | a) 2025 b) 2021 Objectif : offrir aux enfants des espaces de détente, d'apprentissage et de socialisation dans un environnement naturel, leur permettant de se connecter | a) Création d'un canapé forestier sur le bas de la Commune, proche de l'Ecole, pour permettre l'accès à pied via la forêt du Manoir de Ban avec mise en commun prévue de ceux des Ecoles de Vevey. Ce canapé sera créé dans le cadre d'activités scolaires et pédagogiques, par un groupe de 4 enseignantes et leurs élèves, durant les horaires scolaires. Cela leur permettra de faire les cours en pleine nature, selon un planning que l'école mettra en place, de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, et à appliquer certains cours sur le terrain directement. En cours de création en accord avec les services cantonaux, sa mise en place se fait en projet participatif avec les élèves, dans le cadre de cours en extérieur. Le site reste en libre accès. Pour valoriser le principe d'échange et de participation entière des élèves, les échanges se font entre ces | a) Tous les élèves de Corsier et les enfants de 3-4 ans du préscolaire b) Accessible aux enfants du cycle primaire et secondaire I, et à tous les enfants qui souhaitent intégrer le mini DAC gratuitement. | a) Planning scolaire pour l'occupation, tournus des classes b) Activité hebdomadaire | a) Financement de CHF 5'000.- sponsorisé par la Fondation Doret sur demande de la Commune et l'entretien courant se fera par les élèves et les gros travaux par le personnel communal La commune coordonne ce projet avec le propriétaire de la parcelle, les écoles | a) Gratuit, sa proximité avec le site scolaire ne nécessitera pas de déplacement en bus. S'agissant d'un chemin forestier, il ne sera malheureusement pas accessible en fauteuil roulant. L'accès doit se faire dans le respect des sentiers existants. La communication est ciblée aux enseignant-es, qui sont responsables | Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé social, sport et logistique. Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch |

| | | | | | | | |
|--|---|---|---|--|--|--|--|
| | <p>avec la nature et de profiter de ses bienfaits sur la santé physique et mentale.</p> | <p>dernier-ières et les enseignant.es concerné.es par le projet ; les enseignant.es prévoient de réaliser les travaux de création du canapé forestier avec les élèves, durant des ½ journée en forêt. Un canapé forestier est un espace de détente créé dans un environnement naturel, offrant aux enfants la possibilité de se connecter avec la nature et de profiter de ses bienfaits sur la santé physique et mentale. Les canapés forestiers peuvent être utilisés comme espaces d'apprentissage et de socialisation pour les enfants, en organisant des activités éducatives sur l'environnement naturel. Les enfants peuvent également améliorer leur psychomotricité en explorant les parcours en nature, qui présentent souvent des sols irréguliers.</p> <p>b) Avec la mise en place du Mini-DAC (Demain à Corsier), la commune a mis à disposition un potager pour l'école et un pour le parascolaire. Des légumes et herbes aromatiques y sont plantés, afin d'être ensuite utilisés dans le cadre d'ateliers cuisine ; l'excédent est utilisé ou distribué au sein du groupe.</p> <p>Le Mini-Dac est accompagné de professeur-es, qui assurent la sensibilisation aux thèmes en question, dans le but de promouvoir une nourriture saine et de proximité, de plus, les participant-es sollicitent la Commune par le dépôt de projets nouveaux dans le même cadre, afin de développer le lieu, de le rendre plus durable encore (récupération d'eau, lieu de pause ombragé, table et banc de pic-nic, etc. La sensibilisation à la biodiversité, à la nature mais aussi à la durabilité se font donc à travers le quotidien et les diverses activités, sans pour autant y avoir des heures dédiées, ceci étant des activités récréatives.</p> | <p>Tant le potager que les cours de cuisine qui en découlent sont ouverts à tous mais sur base de volontariat, et notamment celles et ceux qui rejoignent le Mini-DAC, ainsi que les élèves qui fréquentent l'UAPE, tout ceci sans distinction.</p> | | <p>et le garde forestier Cantonal</p> <p>b) Utilisation d'une parcelle communale.</p> <p>Financement via le budget ecoschool de l'ASICC (30% en charge de Corsier) : CHF 5'000 annuel de l'Asicc. La commune prend de plus à sa charge les frais d'aménagement et de pose de mobilier urbain</p> | <p>de promouvoir les cours en extérieurs et les projets pédagogiques; ainsi, tous les élèves sont concerné-es, quels que soient leurs milieux socio-économiques et celui de leurs parents.</p> <p>b) En termes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, les bacs de jardinage sont à différents niveaux afin de convenir à tout type de personne.</p> <p>Les jardins ainsi que les activités qui les entourent sont communiquées via des présentations en classe et dans le cadre scolaire uniquement.</p> | |
|--|---|---|---|--|--|--|--|

| | | | | | | | |
|------------------------|--|---|---|----------------------------------|---|--|-----------------------------|
| | | <p>Des synergies sont pensées entre DAC et Mini-DAC dans l'organisation des activités, et la sensibilisation à la durabilité. Des séances d'animation et de sensibilisation au jardinage en permaculture ouvertes à la population du voisinage sont également faites par l'association DAC (Demain à Corsier), qui fait partie des associations soutenues par la Commune (salle mise à dispo gratuitement, aide des services communaux lors de leur marché ou conférence, ...).</p> <p>Cette mesure permet de sensibiliser et éduquer au rapport humain à la nature, à l'alimentation et à l'équilibre alimentaire, favoriser les activités pratiques avec les élèves.</p> | | | | | |
| Camps scolaires | <p>De très longue date</p> <p>Objectif : favoriser le mouvement et renforcer les liens entre les élèves.</p> | <p>Plusieurs types de camps scolaires, en lien avec les âges, les saisons et les types d'activités, sont organisés durant l'année scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 3-4P font deux demi-journées de ski ; - les 5-6P font une semaine entière de ski ; - les 7P font une classe verte d'une semaine en septembre pour créer la cohésion de classe suite au regroupement entre les sites. - les 8P font une semaine de ski de fond - les 9S font une semaine de ski de piste dans les Alpes vaudoises. - les 10S font une semaine de camp à thème au choix. - les 11S ont une semaine de voyage d'études en Suisse ou pays limitrophe (par train). <p>Une attention particulière est mise sur la durabilité de cette mesure, avec des classes et camps organisés dans des lieux accessibles en mobilité douce.</p> | Tous les élèves du Cercle de Corsier soit près de 350 élèves du village de Corsier-sur-Vevey. | Une fois par année, chaque année | Ces activités sont prises en charge par le budget communal, le coût global pour le cercle scolaire étant de CHF 368'000.- annuel soit environ 1/3 pris en charge par la commune de Corsier. | <p>Seuls les frais de repas journalier de 16 CHF par jour sont facturés aux parents. En cas de soucis financier, ceux-ci peuvent faire une demande d'aide au fond social communal via la coordinatrice "Ecole - Famille".</p> <p>Les camps sont également adaptés à la présence d'une personne en situation de handicap, tant physique que</p> | ASICC secretariat @asicc.ch |

| | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--------------------------|--|
| | | <p>Les activités et lieu, tant des classes vertes que des camps, changent chaque année, selon le souhait des professeur-es. Pour les plus petit-es, c'est toutefois le plus souvent au chalet de Pully, au Mont-Pèlerin, une ancienne école conservée par la Commune de Chardonne afin d'y accueillir les classes en pleine nature..</p> <p>Le site de Pully est accessible à pied depuis le funiculaire qui passe près des 4 sites scolaires. Les 1-2P qui s'y rendent y vont toutefois en bus pour des raisons de sécurité. Les transports en train sont toujours privilégiés pour les sites plus éloignés. Les parents ne sont jamais sollicités pour éviter les déplacements en voiture individuelle. Les camps à thème pour les 10S comprennent justement un camp nature et un camp vélo itinérant. Le voyage des 11S est en mode participatif, les élèves de chaque classe amènent des propositions et le groupe vote sur le projet qui leur plait, dans le respect des contraintes et du budget.</p> <p>Afin de favoriser la cohésion et réduire la marginalisation des jeunes, le camp de 7ème se déroule en septembre car c'est une année où les élèves des sites primaires sont regroupés sur un même site, cela permet ainsi de créer une cohésion de classe dès la rentrée</p> | | | | mental, dans une classe. | |
|--|--|--|--|--|--|--------------------------|--|

| | | | | | | | |
|---|--|---|---|---|---|--|--|
| <p>La KAF - un lieu d'accueil et de vivre-ensemble pour les jeunes</p> | <p>2020</p> <p>Objectif : Plus-value d'amélioration de la cohésion sociale et des compétences de confiance en soi avec les jeux / aspect artistique.</p> | <p>Tous les enfants de 9 à 11s y sont les bienvenus pour y déguster leur repas de midi, pour s'y poser, jouer, lire, faire ses devoirs, s'y reposer ou simplement s'y détendre.</p> <p>3 lieux, 3 ambiances : l'espace des repas commandés, l'espace pique-nique dans le hall et l'espace en terrasse au 1er étage. Des jeux de société ainsi que du matériel de sport sont à disposition et les animatrices proposent du matériel pour des créations artistiques qui sont exposées dans le hall.</p> <p>Les jeux mis à disposition sont essentiellement des jeux de balle ainsi que des jeux de société. Par ailleurs, fait dans le cadre de l'animation jeunesse, les activités se font toujours en discussion avec les jeunes ; le matériel et les activités sont donc sélectionnés en collaboration avec elles et eux.</p> <p>Sur le site internet et sur place sont mis en avant des règles pour le bien vivre ensemble ainsi qu'une charte auxquelles les personnes s'engagent en profitant de l'espace. Il n'existe dans tous les cas pas encore de réflexion de la part des animateur·rices sur des questions de bien-être, de santé, de comportements favorables à la santé (information, discussions, outils à disposition, ...).</p> <p>Une réflexion a été menée avec le prestataire pour avoir un menu différent de celui des UAPE, plus adapté aux adolescents, ainsi un bar à pâtes est proposé 2 fois par semaine, en plus du menu du jour. Les repas sont dorénavant proposés en liaison froide et ainsi la cuisson se termine sur place pour une meilleure qualité gustative et nutritionnelle.</p> | <p>Pour les enfants de 9S à 11S, accessible à toutes et tous sans réservation</p> | <p>Tous les jours scolaires sauf mercredi, de 11h55 à 13h40</p> | <p>Pris en charge sur le budget intercommunal (ASICC), engagement de 2 animatrices en plus du personnel EGZEKO pour veiller à l'encadrement et au vivre-ensemble. La KAF est au sein du collège de Corsier.</p> | <p>Gratuit. Sur réservation un repas chaud peut être organisé via la Cantine, dont le prestataire est Ondine, ce repas est alors facturé aux parents. Il n'y a pas de soutien financier de la part de la Commune pour le repas puisqu'il est possible à chacun.e d'amener son propre repas si cela est préféré.</p> <p>Accessibilité des bâtiments scolaires facilités pour les personnes en situation de handicap par les ascenseurs.</p> | <p>Thierry Chevalley, Édicateur spécialisé au sein d'EGZEKO - egzeko@asi-cc.ch - tel : 0798219637 Meruz 10, 1804 Corsier-s-V - https://www.egzeko.ch/la-kaf/</p> |
|---|--|---|---|---|---|--|--|

5. Santé au travail

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Santé au travail ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employé-e-s ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|---|--|---|---|---|--|--|---|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> |
| Favoriser l'entrée des jeunes sur le marché du travail | a) De longue date b) 2015 Objectif : tester les métiers, répondre de manière efficace au décrochage scolaire et cible la démotivation, en offrant la découverte de plusieurs | a) Apprentissage à la commune : les différents services communaux forment des apprentis. es voirie, employé de commerce, conciergerie mais aussi géomaticien au bureau technique. Il est préférable que l'apprenti voie d'autres horizons ensuite. La Commune privilégie les jeunes qui proviennent de la région Riviera, afin de limiter leur temps et frais de déplacement. Pour les jeunes qui feraient face à des difficultés scolaires, un AFP peut être proposé notamment en voirie ou en conciergerie, sans distinction de genre. b) Projet LIFT : soutenu par l'ASICC et notamment par une coordinatrice engagée à 20% dans ce cadre, ce projet est un partenariat entre les écoles et les entreprises visant à aider | a) 4 à 5 places d'apprentissage en même temps, et donc tous les 3 ans. b) Plus de 40 jeunes intéressés par le projet (présence en séance d'info) puis places dépendent des effectifs annuels dans les communes partenaires | a) Pour l'entier d'un cycle d'apprentissage b) une demi-journée par semaine pendant 3 mois | a) Budget communal, accompagnement dans la formation et salaires selon les grilles communales et les barèmes cantonaux. b) Budget intercommunal ASICC pour la coordinatrice à 20% ainsi que la rémunération de CHF 7.- par heure des jeunes (négociation sur l'augmentation en cours) | a) Ces places sont communiquées par le biais d'annonces ou grâce à des candidatures spontanées de jeunes. b) Séance d'info à laquelle toutes les familles et jeunes du cercle scolaire sont invités, à travers un courrier (transmis par les jeunes). | Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé social, sport et logistique. Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch |

| | | | | | | | |
|------------------------------|--|---|----------------------------|------------|--|---|--|
| | voies possibles, et ce à travers une large palette d'offre de stages. | <p>les élèves à apprivoiser le monde professionnel. Ces stages ont lieu pendant 2 à 3 mois, et ce tous les mercredis après-midi (sauf exception si employeur nécessite plus d'assistance sur d'autres jours).</p> <p>Ce projet vise également indirectement à sensibiliser à la réalité du terrain communal renforçant les actions de proximité et de solidarité comme lors de stage au sein de EGZEKO, des UAPE ou des services communaux</p> | | | | | |
| Personne de confiance | <p>2024</p> <p>Objectif : proposer un espace d'échanges et de soutien contribuant à la santé mentale des collaborateurs, et favoriser la création d'un espace de travail sain.</p> | <p>La Commune a mandaté une entreprise vaudoise pour venir en aide au personnel communal en cas de situation de crise ou de prévention de celle-ci, ainsi qu'offrir du soutien psychologique au personnel. La Clinique du Travail intervient comme tierce partie afin de faciliter le dialogue entre les différents intervenants (employeur/ employés ou employés/employés) confrontés à une problématique de santé au travail. Une séance de présentation a été organisée et le dispositif est déjà opérant.</p> <p>LES PRESTATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Case & Care Management - Gestion des risques psycho-sociaux - Personne de confiance et Cellule d'urgence - Enquêtes internes – Médiation | Tout le personnel communal | Permanente | <p>Le mandat conclut prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 forfait annuel de CHF 1'500.00 HT - 1 provision annuelle pour honoraires éventuels de CHF 2'500.00 à CHF 3'500.00 HT | <p>Gratuite</p> <p>Tous les employés ont été informés de cette plateforme de soutien et que la discrétion était complètement assurée.</p> | |

6. Espaces publics

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Espaces publics ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

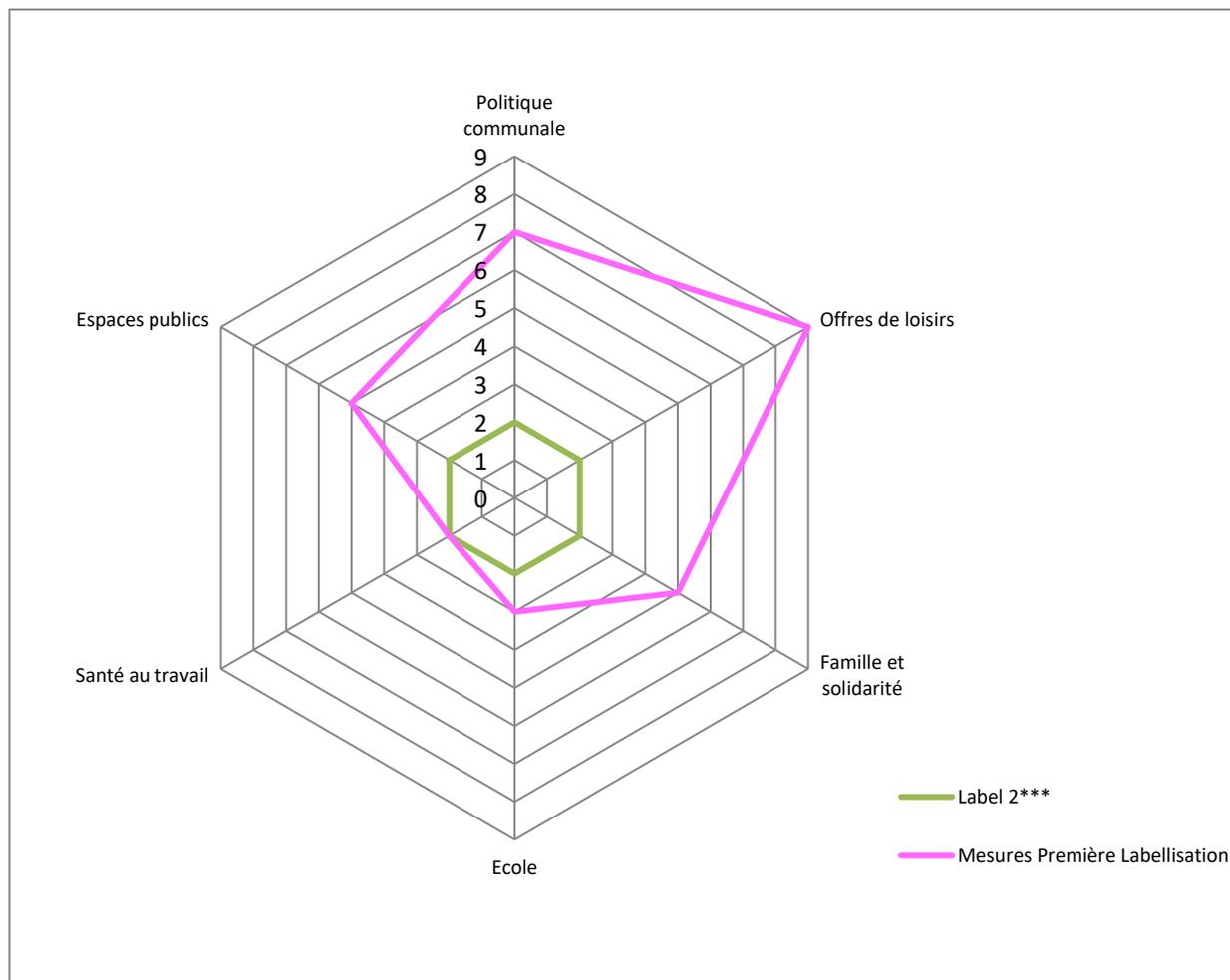
| Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|-----------------------------|--|---|---|-------------------------------|--|--|---|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> |
| Bancs pour les aînés | 2021 Objectif : améliorer la qualité de vie des aîné-es et favoriser leurs déplacements dans un quartier, tout en leur permettant d'augmenter les possibilités de pratiquer une activité physique | Lors de la rénovation du parc Chaplin, le nombre de banc et de chaises à accoudoirs a été doublé afin de permettre à nos aîné-es de s'y installer et de profiter de la fraîcheur sous les arbres tels que nos grands marronniers près des terrains de pétanque, Cela leur permet aussi de garder le lien social avec ceux qui jouent ou qui s'installent sous la rotonde. Les bancs sont en bois et métal, afin d'utiliser majoritairement des matériaux durables. Dans le cadre de la rénovation du parc, plus de 80 plantations additionnelles ont été réalisées. Il existe également deux fontaines ainsi qu'un jeu d'eau pour les enfants à proximité. | Pour les aîné-es mais aussi pour tous et toutes | Tout au long de l'année | Budget communal pour la pose et l'entretien. | Libre d'accès pour toute la population. Deux arrêts de transports publics se trouvent à moins de 50m du parc. Les réaménagements ont été communiqués lors de l'inauguration officielle, à l'occasion de la fête annuelle du village, et une communication | Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé social, sport et logistique. Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch |

| | | | | | | | |
|---|---|--|--|----------------------------------|--|---|---|
| | douce, à la portée de toutes et tous. | | | | | plus globale a été faite à travers le journal communal distribué à tous les citoyen-nes. | |
| Création de nouvelles places de jeux | 2021 -2023 Objectif : rendre participative la démarche de création d'espace de jeu, par et pour les enfants, et les inclure dans l'élaboration de leur propre espace public. | Lors de la rénovation générale du parc Chaplin, la place de jeu des plus petits a été entièrement rénovée et celle des enfants d'âge moyen a été complètement repensée, avec notamment des jeux en bois, des jeux d'eau, promouvant ainsi l'utilisation de matériel plus durable et naturel. Cette démarche a été entreprise avec les enfants, auprès de qui des sondages sont menés de manière plus ou moins fréquente à l'école. Des toilettes sont accessibles aux 2 extrémités du parc, dont une sera PMR compatible dès sa rénovation votée au Conseil communal, avec des travaux prévus début 2024. De nombreux points d'ombrage sont aussi à observer, dans ce parc très arboré, Les deux fontaines et le jeu d'eau pour enfant sont actionnables manuellement pour éviter le gaspillage d'eau. Le bois d'un séquoia coupé a été réutilisé pour fabriquer le parcours agilité, ainsi que les bancs et les tables, dans la mesure du possible. Les jeux proposés sont mixtes. Les normes de sécurité ont été respectées et vérifiées par une personne accréditée. | Pour tous les jeunes enfants, notamment jusqu'à l'âge adolescent | Tout au long de l'année | Budget communal pour la pose et l'entretien | L'entier du site est en libre accès. Pensé et conçu en collaboration avec des étudiant-es de l'HEPIA, l'entier du projet s'est inséré dans le cursus d'études d'architecture de paysage, et en collaboration avec la population à travers une démarche participative. | Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé social, sport et logistique. Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch |
| Zones 20 km/h et 30 km/h sur certaines zones cibles du village | 2016 - 2023 Objectif : diminution du bruit et | a) La rue Centrale est en zone 20 km/h, afin de permettre une circulation plus sécuritaire des piétons, et notamment pour les élèves, aux pourtours de l'école. La rue se termine en | a) Sortie principale du Collège, pour plus de 350 enfants | a) et b) Tout au long de l'année | a) et b) Budget communal pour la pose et l'entretien | a) et b) En plus du parc directement accessible depuis les arrêts de bus 211 et 212, | Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé social, |

| | | | | | | | |
|--|---|--|---|---|---|---|---|
| | de la pollution, amélioration de la sécurité, de la qualité de vie, et de la convivialité. | <p>impasse, et est uniquement accessible pour les quelques riverains et riveraines</p> <p>b) Le centre du village est en zone 30 km/h depuis 2016, celle-ci va être étendue de quelques centaines de mètres de chaque côté, d'ici à la fin de l'année 2025, à la suite d'une demande qui a été transmise aux autorités cantonales.</p> <p>La mise en place de zone de modération du trafic permet de revaloriser l'espace public en renforçant l'arborisation et le mobilier urbain. De plus, ces zones améliorent la sécurité publique.</p> | b) Pour toute la population | | | l'entier de la zone "village" est en zone 30. La rue de l'Esplanade, longeant le parc va être rénovée en 2025, avec une extension de la zone 30 sur toute sa longueur, l'élargissement du trottoir, ainsi qu'une piste cyclable dans le sens montant. | sport et logistique. Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch |
| Offres d'installation sportive en plein air | <p>a) 2021 : Rénovation des installations sportives et de loisirs du parc Chaplin</p> <p>b) 2023 : Installation d'une station de Box-up</p> <p>Objectif : encourager le mouvement et le</p> | <p>a) Lors de la rénovation du parc Chaplin, les terrains de pétanque ont été rénovés et sont au nombre de 3 doubles. 3 appareils de fitness urbain ainsi qu'une tour en bois permettant de nombreux exercices de musculation et d'étirement ont été installés dans la zone sportive du parc (tour de traction, machine pour pédaler et machines de musculation usuelles). En plus, rénovation des 2 tables de tennis de table.</p> <p>a) et b) Ces installations étant au cœur du parc Chaplin, et bénéficient des mêmes critères d'accessibilité et les mêmes commodités, en termes de points d'ombre, d'eau et de toilettes. Seul l'espace vers les tables de ping-pong et pétanque sont éclairés jusque 22h après avoir actionné un bouton presseur pour limiter la pollution lumineuse.</p> | <p>a) et b) Accessible à toute la population de Corsier</p> <p>En 256 jours depuis l'installation box up, plus de 800 utilisations par 260 personnes différentes pour plus de 530h d'utilisation.</p> | a) et b) Tout au long de l'année, comme par exemple les voies de pétanque qui sont à l'abri des châtaigniers ; en hiver, les salles de sports étant déjà fortement occupées par les clubs et les associations | a) et b) Budget communal global pour la pose et l'entretien (régulier) des installations sportives. | <p>a) et b) Libre d'accès aux espaces. Hormis la pétanque et l'accessibilité du parc de manière générale, les activités ne sont pas réellement adaptées aux PMR.</p> <p>b) Inscription et réservation gratuite via une application ; utilisation gratuite</p> | <p>Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé social, sport et logistique.</p> <p>Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch</p> |

| | | | | | | | |
|--|---|--|--------------------------|--|---|---|---|
| | maintien de l'activité physique pour toutes et tous, améliorer la cohésion sociale et réduire la sédentarité. | b) Installation d'une box up proposant 6 accessoires permettant la pratique de la pétanque pour adulte et enfant, le tennis de table, des quilles, du speedminton, etc. Des activités autour de ces lieux sont organisées. | | , il n'est pas possible à ce jour de proposer d'espaces couverts en libre accès... | | a) et b) La communication a été faite sur les installations au travers du journal du village ainsi que le site internet communal. | |
| Réfection des toilettes publiques | 2024 Objectif : offrir des espaces publics inclusifs pour toutes et tous, disposant de toutes les commodités | Située aux abords du parc Chaplin, l'entièreté des toilettes publiques a été rénovée lors du premier trimestre de l'année 2024, avec notamment un système de récupération d'eau de pluie permettant l'arrosage à proximité. Le but était aussi de le rendre compatible aux réalités des personnes à mobilité réduite ; elles sont également composées d'une table à langer, qui se fixe et qui est rétractable, afin d'assurer l'accès aux PMR.. | Pour toute la population | Permanente | CHF 30'000.- validé à travers un préavis de réalisation par le Conseil communal | Cette mesure est gratuite pour tous les citoyens et toutes les citoyennes, accessibles à toutes et tous sans distinction. Les travaux de réfection ont été approuvés par le Conseil communal; les toilettes bénéficieront d'une signalétique extérieure également. | Cédric Desmet Municipal – Dicastère santé social, sport et logistique. Rue du Château 4 - 1804 Corsier-sur-Vevey Tél. 078 731 3787 cedric.desmet@corsier-sur-vevey.ch |

En un graphique, voici le bilan des actions existantes à Corsier-sur-Vevey





Les pages qui suivent synthétisent les points forts et les perspectives d'amélioration, basées sur votre bilan.

Points forts

| | |
|--|--|
| <p>Santé et durabilité</p> | <p>La politique communale soutient fortement les questions de durabilité, notamment à travers le dicastère développement durable. La création des conditions favorables à l'accès à la nature ainsi qu'à la préservation de la biodiversité sont des points forts, qui jouent un rôle essentiel en faveur de la santé et de la qualité de vie. Il est en effet reconnu que la qualité des environnements bâtis, l'accès aux espaces verts, la qualité de l'air et de l'eau influencent positivement la santé, autant la santé physique que la santé mentale et réduit les inégalités sociales de santé.</p> <p>L'attention de la commune de Corsier sur Vevey aux enjeux actuels liés à l'environnement, au climat et à la biodiversité sont représentés par plusieurs mesures structurelles, telles que la rénovation énergétique des bâtiments ou le recyclage, l'attention aux choix de matériaux pour les aménagements urbains (bancs pour aînés, place de jeux), ainsi que les jardins potagers.</p> <p>On peut aussi souligner les efforts sur la sensibilisation aux enjeux climatiques et au lien avec la nature : camps scolaires, canapés forestiers en cours de projet, sentiers pédestres sur les Monts et parcours d'urban training au village, etc</p> |
| <p>Mobilité durable</p> | <p>La création de zones 20km/h et 30km/h ainsi que la connexion des sentiers pédestres avec les lignes de bus sont des atouts en termes d'accessibilité et de flexibilité pour les usagers·ères. Ce sont aussi des mesures qui améliorent la sécurité et la convivialité dans les espaces publics.</p> <p>Les subventions en faveur de la mobilité douce (soutiens aux abonnements de transports publics ainsi qu'à l'achat de vélos électriques) concrétisent une volonté communale forte</p> |
| <p>Activité physique pour toutes et tous</p> | <p>La commune développe de nombreuses mesures qui encouragent l'activité physique avec une réflexion de sport plaisir et de régularité du mouvement. La bonne accessibilité tout au long de l'année pour tous les publics est recherchée, y compris pour les seniors (gym seniors, par exemple). Les parcours santé et les installations sportives dans le parc Chaplin sont des mesures remarquables</p> |
| <p>Participation, intégration et cohésion sociale</p> | <p>Pour rappel, la participation communautaire est au cœur de la promotion de la santé (Charte d'Ottawa, 1986). Le fait de consulter directement les publics-cibles visés par les différentes mesures donne à la population une meilleure maîtrise des décisions qui influencent leur santé. Ces démarches permettent aussi de mieux cerner les besoins effectifs de la population, d'y répondre de manière plus efficace, tout en augmentant le potentiel d'efficacité et d'adhésion aux mesures de promotion de la santé et en renforçant la cohésion sociale.</p> <p>A ce titre, la consultation élargie de la population dans plusieurs projets constitue une dynamique très positive au sein de la commune de Corsier-sur-Vevey. Les populations sont très souvent questionnées et intégrées dans les réflexions (enfants pour les canapés forestiers, parcours santé, création de nouvelles places de jeux etc.).</p> <p>Les initiatives telles que les actions communautaires avec Pro Senectute Vaud sont essentielles pour lutter contre l'isolement social des personnes âgées, en renforçant les liens interpersonnels grâce à des groupes autogérés.</p> <p>Le projet Passeport vacances, les camps de cirque, les ateliers Bricos cuistos et le journal Octopanda offrent des opportunités éducatives et ludiques pour les enfants et les jeunes, favorisant la cohésion sociale et l'apprentissage.</p> <p>On peut également souligner les mesures qui contribuent à réduire les inégalités sociales de santé : brochure Projuventute, fonds communaux (pour l'aide sociale à des familles ou personnes en difficulté et l'aide à la formation des jeunes), activités artistiques au parc Chaplin.</p> |

Perspectives d'amélioration : pistes d'actions par domaine

| | |
|------------------------------|---|
| Politique communale | <ul style="list-style-type: none"> • Mesure N° 17 (Plan de Mobilité) : entamer une réflexion pour un plan de mobilité à l'échelle de la commune. Le canton de Vaud aide les communes à ce faire : Employeurs État de Vaud. |
| Famille et solidarité | <ul style="list-style-type: none"> • Camps et stages pour enfants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Proposer des repas / goutés sains et équilibrés, aller voir les recommandations de Fourchette verte Le label de l'alimentation équilibrée. ○ Faciliter l'accès en étudiant la possibilité de soutenir des familles à faibles revenus |
| Ecole | <ul style="list-style-type: none"> a. Mesure N°1 (Activités de sensibilisation à la nature et l'environnement): <ul style="list-style-type: none"> ○ Intégrer davantage des thématiques en lien avec la santé, l'accessibilité pour personne en situation de handicap et la biodiversité. ○ Réfléchir à la manière de communiquer et impliquer les populations vulnérables ○ Favoriser les rencontres intergénérationnelles. b. Mesure N°3 (La KAF - un lieu d'accueil et de vivre-ensemble pour les jeunes) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Proposer des formations aux animateurs-trices pour les sensibiliser aux questions de promotion de la santé (santé mentale, alimentation, activité physique), par exemple : Offres Fondation suisse pour la santé. ○ Collaborer de manière plus étroite avec les actrices et acteurs scolaires, notamment l'unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS), pour mieux définir les actions de promotion de la santé pertinentes au cours des années à venir, dès le plus jeune âge ○ Mener une réflexion sur la labellisation fourchette verte du restaurant scolaire et les gouters. |
| Santé au travail | <ul style="list-style-type: none"> c. Mesure N° 32 (Personne de confiance),: cette mesure doit inclure une conférence de sensibilisation dédiée aux risques psychosociaux, au harcèlement et aux conflits. La coordination du label veillera à la bonne organisation de cette séance. Il serait également pertinent de réfléchir à l'instauration d'un dispositif annuel plus global de sensibilisation, intégrant des actions variées telles que des conférences, des campagnes d'affichage ou d'autres initiatives ciblées. d. Le domaine « Santé au travail » est un des plus faibles. Voici quelques exemples de mesures menées ailleurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Financement des cours de sports ou un abonnement dans une salle de sport et organisation d'activités artistiques et culturelles (cours de cuisine, atelier d'écriture, création florale, visite de musées, etc.) Douches à disposition des employés communaux : faciliter la pratique du sport pendant les pauses de midi ou venir à vélo au travail. ○ Bike to work : vise à encourager les collaborateurs et collaboratrices à utiliser le vélo pour leurs déplacements quotidiens (participation à la campagne nationale). ○ Collaboration avec des campagnes cantonales de promotion de la santé et prévention (dépistage cancer de sein /colon) ○ La commune a aussi un pouvoir d'influence auprès d'autres employeurs locaux (entreprises). Penser à des actions en lien avec les entreprises locales (proposition des plans de mobilité, installation des stations vélo ou parking pour vélo, incitation à la participation de Bike to work, etc.) |



Perspectives d'amélioration : pistes d'actions transversales

Des pistes d'amélioration transversales visent à renforcer les mesures existantes à Corsier-sur-Vevey et à favoriser une approche cohérente, inclusive et durable de la promotion de la santé à l'échelle communale.

Groupe de travail santé et qualité de vie :

- **Créer un groupe de travail** intersectoriel et permanent dédié à la promotion de la santé. Alternativement, intégrer la dimension santé dans un groupe de travail interservices existant ou nommer un(e) délégué(e) à la santé chargé(e) de rassembler, selon les thématiques et projets, les parties prenantes concernées. Cette initiative pourrait s'inspirer d'expériences réussies dans d'autres communes.
- **Ce groupe ou cette personne peut favoriser des partenariats locaux** : collaborer avec des associations et des entreprises pour intégrer des thématiques liées à la santé et à la qualité de vie (activité physique, alimentation, santé mentale, prévention des addictions, dépistage, etc.), renforcer l'intercommunalité autour de la santé.
- **Ce groupe ou cette personne pourrait jouer un rôle moteur en promotion de la santé dans toutes les politiques** ainsi que pour la mise en œuvre des objectifs mentionnés ci-dessous, tout en assurant le suivi des recommandations spécifiques et générales issues du bilan des mesures.

Participation citoyenne et cohésion sociale

- **Encourager les échanges intergénérationnels : développer des projets favorisant la rencontre entre jeunes, adultes et seniors, comme des jardins partagés ou** des ateliers communs. Cela peut passer par le renforcement du travail associatif en mettant en place des actions de sensibilisation ou des événements participatifs ponctuels.
- **Prêter attention aux populations plus éloignées de la participation**, socialement isolées, précarisées, en situation de mobilité réduite et de handicap, etc. Le but : étendre la promotion de la santé aux groupes pour lesquels l'accès à ces offres est souvent limité.
- **Renforcer la communication** : informer activement les habitants des initiatives communales via des canaux variés (réseaux sociaux, affichage, événements locaux). Par exemple, organiser des événements annuels phares, tels qu'une « Journée Commune en Santé », pour sensibiliser la population à des thématiques clés comme l'alimentation, la santé mentale ou la mobilité durable, etc

Mobilité et accessibilité

Développer un plan de mobilité et une politique d'accessibilité universelle : réaliser un diagnostic des infrastructures et des activités communales pour s'assurer qu'elles répondent aux besoins de tous, en particulier des personnes vulnérables, telles que les personnes en situation de handicap, les seniors et les enfants. En vue d'améliorer la santé au travail, programmer des actions de promotion de la mobilité active auprès du personnel communal ainsi que du personnel des entreprises locales.



Santé mentale, alimentation et addictions

- **Renforcer** les actions en faveur de la santé mentale : **inclure des initiatives ciblant l'estime de soi, l'image corporelle positive (notamment chez les enfants et les adolescents)**, ainsi que la gestion du stress et des émotions. Notamment : - Collaborer de manière plus étroite avec les actrices et acteurs scolaires, notamment l'unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS), pour mieux définir les actions de promotion de la santé pertinentes au cours des années à venir, dès le plus jeune âge - Prendre en compte le bien-être des seniors, souvent affectés par l'isolement ou des symptômes dépressifs.
- **Promouvoir une alimentation saine** : sensibiliser les populations vulnérables à l'éducation nutritionnelle et encourager des comportements alimentaires équilibrés, en collaboration avec des programmes tels que « Fourchette verte ».
- **Prévenir les addictions** : intensifier les efforts pour réduire le tabagisme, l'alcoolisme et d'autres comportements à risque, par exemple en créant des espaces de jeux sans fumée, accompagnés d'une signalétique adaptée.

Ces propositions renforcent la capacité de Corsier-sur-Vevey à agir en tant que commune exemplaire dans la promotion de la santé et du bien-être, en mettant l'accent sur la collaboration interservices, l'inclusion et la participation citoyenne.

Unisanté : conseil et accompagnement pour la promotion de la santé et la prévention dans les communes vaudoises

Afin de poursuivre la mise en œuvre des mesures de promotion de la santé et de prévention, en améliorant les mesures existantes ou via de nouvelles interventions, Unisanté se tient à disposition pour un soutien, une expertise et un accompagnement dans vos projets existants ou à venir, et pour faire le lien avec d'autres experts de la promotion de la santé et la prévention. Pour plus d'informations, Unité Interventions Communautaires : communes@unisante.ch

Le site internet du label « Commune en santé » (<https://labelcommunesante.ch>) constitue une source d'inspiration, car il est possible d'y trouver beaucoup de mesures. Le répertoire de mesures permet une recherche par mots-clés, public cibles, ou thématiques (sous l'onglet *Mesures, Répertoire de mesures*).

Le site internet du projet « Environnements favorables à la santé » (www.environnements-sante.ch) contient un répertoire de mesures en ligne, lequel détaille une cinquantaine de mesures structurelles rédigées par Unisanté, en collaboration avec la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, et avec le soutien d'une trentaine d'experts de différents domaines.